



Ville de Lausanne



Conseil des
jeunes

GASTROLausanne
UNE POUR LE PLAISIR DE VOS SENS



VG
VOGAY



FVA
Fédération Valaisanne
des Associations

Musée du de Harcèlement Rue

MdHR

Cette invitation à visiter un musée fictif du harcèlement de rue, le MdHR, illustre la volonté de la Ville de Lausanne et de ses partenaires de voir le harcèlement de rue appartenir un jour au passé.

Une vidéo, dans laquelle l'humoriste Yann Marguet nous sert de guide, a également été réalisée pour nous projeter dans cet avenir que l'on espère proche.

LE HARCÈLEMENT DE RUE

Sifflements, commentaires sur le physique ou la tenue vestimentaire, poursuites, frottements, avances, attouchements...

Le « harcèlement de rue » désigne les comportements prenant place dans les lieux publics et visant à interpeller des personnes, verbalement ou non, en leur envoyant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants, menaçants ou insultants, en raison de leur sexe, de leur genre ou de leur orientation sexuelle réelle ou supposée.

VICTIMES ET TÉMOINS

Que faire en tant que victime ou témoin d'un acte de harcèlement de rue ?

- Si vous vous sentez en sécurité, dire clairement à la personne de cesser son comportement
- En tant que témoin, vous pouvez également faire diversion (par exemple en demandant l'heure, etc.)
- Demander de l'aide aux personnes à proximité ou par téléphone
- Signaler le problème au personnel éventuellement présent (conducteur-trice de bus, personnel de bar, employé-e-s de l'administration, par exemple)
- Selon votre appréciation de la situation et en cas de danger, appeler la Police (117)

Peut-on porter plainte ?

- Oui, en cas d'injures, voies de fait (gifle par exemple) et attouchements (voir les articles 198, 126 et 177 du Code pénal). La Police fera bon accueil à votre plainte.

Plus d'informations sur lausanne.ch/harcelement

LA CAMPAGNE

La campagne 2018 contre le harcèlement de rue : « MdHR : ouverture au plus vite. » a été lancée par la Ville de Lausanne, avec l'appui d'organisations actives dans les domaines de la prévention, de la mobilité et des milieux festifs, afin que l'espace public reste un lieu accessible et accueillant pour toutes et tous.

La vidéo à découvrir sur MdHR.ch